

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 2001

Québec, le 11 septembre 2001

Madame Nicole Boutin
Directrice générale
Collège Montmorency
475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme «Agente et agent, courtière et courtier en assurance de personnes» (LCA.05)

Madame la Directrice générale,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le document intitulé «Suites à l'évaluation de l'attestation d'études collégiales - Agente et agent, courtière et courtier en assurance de personnes -» que vous lui avez transmis le 23 mai 2001.

Le suivi met en évidence les actions réalisées par le Collège pour se conformer aux recommandations de la Commission en ce qui concerne le programme évalué. La Commission note que le Collège a revu le programme afin de permettre aux élèves de développer certaines aptitudes et habiletés professionnelles essentielles dès le début de la séquence des cours. De plus, le Collège a fourni un support aux chargés de cours en mettant à leur disposition un outil d'analyse de plan de cours détaillé conforme à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, elle-même revue pour tenir compte des cours donnés par compétences.

La Commission est satisfaite des actions réalisées par le Collège Montmorency pour compléter le suivi au rapport d'évaluation du programme *Agente et agent, courtière et courtier en assurance de personnes* (LCA.05) conduisant à l'AEC.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer